



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

COMMANDE PUBLIQUE – Marchés publics sans publicité ni mise en concurrence

DECISION n°2023-027DEC du 07/03/2023

Travaux d'isolation complémentaire locaux de la mairie – Marché négocié

Le Maire de Saint-Augustin,
Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-050 en date du 30 juillet 2020 délégrant certains de ses pouvoirs au maire et notamment celle portant le numéro 4 lui permettant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la décision n° 2021-060 du 28/04/2021 retenant le devis de la SAS A.Y. GOURAUD domiciliée 13 rue du Docteur Schweitzer 17500 JONZAC pour un montant hors taxe de 1 024.60 € H.T.,

Considérant le report de ces travaux suite à une intervention pour diagnostic des charpentes et installation d'un nouveau système de chauffage et climatisation,

Considérant la nécessité d'actualisation du devis initial et l'établissement d'un devis complémentaire pour deux pièces oubliées,

Considérant les devis reçus de l'entreprise A.Y. GOURAUD domiciliée 13 rue du Docteur Schweitzer 17500 JONZAC pour un montant hors taxe global de 1 869.00 € H.T.

DECIDE,

- De retenir les devis de l'entreprise A.Y. GOURAUD domiciliée 13 rue du Docteur Schweitzer 17500 JONZAC :
 - n° 979099 du 14/10/2022 pour un montant hors taxe s'élevant à 1 254.90 €,
 - n° 981509 du 15/01/2023 pour un montant hors taxe s'élevant à 614.10 €.
- Dit que ces dépenses sont comprises dans les restes à réaliser 2022 et également prévues par une ouverture de crédit votée par délibération n° 2023-023 du 15 février 2023 conformément aux dispositions extraites de l'article L 1612-1 du Code Générale des Collectivités Territoriales modifié par la loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 (opération d'investissement n° 99 – Hôtel de ville).

Notification/publication du 08-03-2023
Le Maire,
Gwennaëlle PROST

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20230307-2023_027DEC
Reçu le 08-03-2023